

Tarifs à l'année

Cursus Professionnel

Frais d'inscription à l'école de danse : 155€

**FORMATION À L'EAT / REMISE À NIVEAU
TECHNIQUE ET ARTISTIQUE / DANSEUR
3500€**

Possibilité de régler en maximum 10 fois.

Dans tous les cas, tous les chèques sont à déposer
aux directeurs de l'école lors de l'inscription.

Aucun crédit de sera accordé. Les cours de danse ne
sont pas remboursables.

Toute année commencée est entièrement due, il y aura
un report possible pour l'année suivante si l'élève
présente un certificat médical prévoyant un arrêt de
danse sur du long terme (minimum 6 mois).



FICHE D'INSCRIPTION 2019-2020

INFORMATIONS

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : __/__/____

ADRESSE _____

CODE POSTAL : _____

VILLE :

TÉLÉPHONE : __/__/__/__/__

ADRESSE EMAIL: _____@_____

COUR DE DANSE PRO

☐ COURS FORMATIONS PRO

☐ COURS PARTICULIERS

PAIEMENT PAR :

☐ MOIS ☐ TRIMESTRE ☐ ANNÉE

PIECES OBLIGATOIRES À JOINDRE : ☐

PHOTO

CERTIFICAT MÉDICAL (DE MOINS DE 3 MOIS) ☐

ATTESTATION D'ASSURANCE ☐

RÈGLEMENT INTÉRIEUR SIGNÉ ☐

RÈGLEMENT DES COURS PAR , CHÈQUE(S) OU ESPÈCES

L'ADHÉRENT OU LE REPRÉSENTANT LÉGAL AUTORISE LA PUBLICATION DE PHOTOS DE LUI-MÊME ET DE SON ENFANT SUR LE SITE WEB , DANS LE JOURNAL OU AUTRE SUPPORT PUBLICITAIRE : ☐ OUI ☐ NON

JE (NOUS) SOUSSIGNÉ(E).....

ADHÈRE (ONT) À L'ÉCOLE DE DANSE MSBK ET RÈGLE LE MONTANT DEEUROS.

FAIT À

LE

SIGNATURES (MENTION : LU ET APPROUVÉ)

INSCRIPTIONS ANNEE 2019 -2020 :

Dès l'inscription enregistrée, toute année/trimestre/mois commencé est intégralement du.

Les absences ne pouvant être ni déduites ni remboursées sauf en cas de force majeur.

L'inscription d'un deuxième enfant de la même famille : -10% sur le mois ou le trimestre.

Les paiements se font en début de chaque mois ou trimestre